

ES Compleat NOAT 50/50 Premix

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 09/21/2018 Date de révision: 09/21/2018 Version: 1.0

SECTION 1: Identification

1.1. Identification

Nom du produit : ES Compleat NOAT 50/50 Premix
Code du produit : CC36161 USJ (1 Gal), CC36161 USJ X (1 Gal), CC36161 USD (55 Gal Drum), CC36161 UST (275 Gal Tote), CC36161 US (Bulk)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Antigel Premix

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Cummins Filtration
26 Century Blvd
Nashville, TN 37214
T 1-800-22-Filter

Distributeur

Add the name, address and tel. number of the Canadian manufacturer or importer who operates in Canada

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Chemtrec (800) 424-9300 (within Continental US); Chemtrec (703) 527-3887

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS

Acute Tox. 4 (Voie orale)
Repr. 2
STOT SE 3

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



GHS07

GHS08

Mention d'avertissement (GHS) :

Attention

Mentions de danger (GHS) :

Nocif en cas d'ingestion. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence (GHS) :

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/médecin en cas de malaise. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

ES Compleat NOAT 50/50 Premix

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

3.2. Mélanges

| Nom | Identificateur de produit | % |
|-----------------------|---------------------------|----------------|
| Ethylène glycol | (n° CAS) 107-21-1 | 47.210- 50.131 |
| Diéthylène glycol | (n° CAS) 111-46-6 | 0.208 - 0.281 |
| Nitrite de sodium | (n° CAS) 7632-00-0 | 0.086 - 0.116 |
| Molybdate de disodium | (n° CAS) 7631-95-0 | 0.078 - 0.106 |

*Les concentrations listées représentent des intervalles réels qui sont le résultat de la variation de chaque lot.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : En cas d'irritation cutanée: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. Ne PAS provoquer de vomissement à moins que cela ne soit demandé par le personnel médical. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
- Symptômes/effets après ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone. Dégagement possible de vapeurs toxiques et corrosives.
- Réactivité : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

ES Compleat NOAT 50/50 Premix

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Contenir le déversement puis le placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.
- Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

| Ethylène glycol (107-21-1) | | |
|----------------------------------|---------------------------------|---|
| ACGIH | ACGIH TWA (ppm) | 25 ppm (vapor fraction) |
| ACGIH | ACGIH STEL (mg/m ³) | 10 mg/m ³ (inhalable particulate matter, aerosol only) |
| ACGIH | ACGIH STEL (ppm) | 50 ppm (vapor fraction) |
| Diéthylène glycol (111-46-6) | | |
| AIHA | WEEL TWA (mg/m ³) | 10 mg/m ³ |
| Nitrite de sodium(7632-00-0) | | |
| Non applicable | | |
| Molybdate de disodium(7631-95-0) | | |
| Non applicable | | |

8.2. Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés.
- Protection oculaire : Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.
- Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.
- Autres informations : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : Liquide
- Apparence : Rouge clair

ES Compleat NOAT 50/50 Premix

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

| | |
|--|----------------------------|
| Couleur | : Rouge |
| Odeur | : Odourless. |
| Seuil olfactif | : Aucune donnée disponible |
| pH | : 8,2 - 9 |
| Point de fusion | : Aucune donnée disponible |
| Point de congélation | : Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition | : 108,5 °C (227 °F) |
| Point d'éclair | : Aucune donnée disponible |
| Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) | : Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Non-inflammable |
| Pression de la vapeur | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative de la vapeur à 20 °C | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative | : 1,079 |
| Solubilité | : Aucune donnée disponible |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | : Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation | : Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, dynamique | : Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosivité | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés explosives | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes | : Aucune donnée disponible |

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Matières incompatibles.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|-------------------------------|-----------------------------|
| Toxicité Aiguë (voie orale) | : Nocif en cas d'ingestion. |
| Toxicité Aiguë (voie cutanée) | : Non classé |
| Toxicité aiguë (inhalation) | : Non classé |

| | |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| ATE CA (orale) | 978,145 mg/kg de poids corporel |
| Ethylène glycol (107-21-1) | |
| DL50 orale rat | 4700 mg/kg |
| DL 50 cutanée rat | 10600 mg/kg |

ES Compleat NOAT 50/50 Premix

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

| Diéthylène glycol (111-46-6) | |
|-------------------------------------|---|
| DL50 orale rat | 12565 mg/kg |
| DL50 cutanée lapin | 11890 mg/kg |
| CL50 inhalation rat | > 4600 mg/m ³ (Exposure time: 4 h) |

| Nitrite de sodium(7632-00-0) | |
|-------------------------------------|-------------|
| DL50 orale rat | 85 mg/kg |
| CL50 inhalation rat | 5,5 mg/l/4h |

| Molybdate de disodium(7631-95-0) | |
|---|---|
| DL50 orale rat | 4000 mg/kg |
| CL50 inhalation rat | > 2080 mg/m ³ (Exposure time: 4 h) |

| | |
|---|--|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | : Non classé pH: 8,2 - 9 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : Non classé pH: 8,2 - 9 |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | : Non classé |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | : Non classé |
| Cancérogénicité | : Non classé |
| Toxicité pour la reproduction | : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | : Peut irriter les voies respiratoires. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | : Non classé |
| Danger par aspiration | : Non classé |
| Symptômes/effets après inhalation | : Peut irriter les voies respiratoires. |
| Symptômes/effets après contact avec la peau | : Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. |
| Symptômes/effets après contact oculaire | : Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement. |
| Symptômes/effets après ingestion | : Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. |
| Autres informations | : Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux. |

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

| Ethylène glycol (107-21-1) | |
|-----------------------------------|--|
| CL50 poisson 1 | 41000 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss) |
| CE50 Daphnie 1 | 46300 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna) |
| CL50 poissons 2 | 14 - 18 ml/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [static]) |

| Diéthylène glycol (111-46-6) | |
|-------------------------------------|--|
| CL50 poisson 1 | 75200 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through]) |
| CE50 Daphnie 1 | 84000 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna) |

| Nitrite de sodium(7632-00-0) | |
|-------------------------------------|---|
| CL50 poisson 1 | 0,19 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [flow-through]) |
| CL50 poissons 2 | 0,092 - 0,13 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [flow-through]) |

12.2. Persistance et dégradabilité

| ES Compleat NOAT 50/50 Premix | |
|--------------------------------------|-------------|
| Persistance et dégradabilité | Non établi. |

ES Compleat NOAT 50/50 Premix

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

12.3. Potentiel de bioaccumulation

| ES Compleat NOAT 50/50 Premix | |
|--------------------------------------|------------------|
| Potentiel de bioaccumulation | Non établi. |
| Ethylène glycol (107-21-1) | |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | -1,93 |
| Diéthylène glycol (111-46-6) | |
| BCF poissons 1 | 100 - 180 |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | -1,98 (at 25 °C) |
| Nitrite de sodium(7632-00-0) | |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | -3,7 (at 25 °C) |

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Aucun autre effet connu.

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Department of Transportation (DOT) et Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences de DOT/TMD

Non réglementé

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus).

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Réglementations des États - É-U

⚠ ATTENTION: Ce produit peut vous exposer à Ethylène glycol, identifié par l'État de Californie comme pouvant causer des malformations congénitales ou autres troubles de l'appareil reproducteur. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

SECTION 16: Autres informations

Date de révision : 09/21/2018
Autres informations : Aucun.
Préparé par : Nexreg Compliance Inc.
www.Nexreg.com



SDS HazCom 2012 - WHMIS 2015 (NexReg)

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégrité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.